



**HST 129 Histoire et numérique : introduction
(3 crédits)
Hiver 2024**

Personne enseignante : Léon Robichaud

Bureau : E5-3120

Téléphone : 819 821-8000 poste 63226

Courriel Leon.Robichaud@USherbrooke.ca

Disponibilités : mercredi, 10h00-12h00 ou sur rendez-vous

PLAN DE COURS

OBJECTIF

S'initier aux enjeux du numérique et à l'utilisation d'outils informatiques pour la numérisation, la recherche, l'analyse, la gestion et la diffusion de l'information historique. Se familiariser avec la mise en œuvre de ces outils par le moyen d'exercices pratiques.

CONTENU

Enjeux classiques et émergents associés à l'histoire et au numérique : programmation, données quantitatives, bases de données, balisage, feuilles de style, numérisation, traitement des images, systèmes d'information géographique, etc.

CALENDRIER DU COURS

Semaine du 8 janvier	10 janvier. Introduction Les humanités numériques. Le rapport entre l'histoire et les technologies. Exercice : Zotero et les bibliographies collaboratives
Semaine du 15 janvier	17 janvier. Le régime militaire et la population civile Préoccupations d'une armée d'occupation, nature des sources générées Lecture préalable : Marcel Trudel, <i>Histoire de la Nouvelle-France</i> . Tome 10. <i>Le régime militaire et la disparition de la Nouvelle-France 1759-1764</i> , Montréal, Fides, 1955, p. 35-47, 57-83, 85-92, 106-116, 117-133. Atelier : Analyse interne et externe du dénombrement des miliciens
Semaine du 22 janvier	24 janvier. La numérisation des documents Méthodes de numérisation, standards, métadonnées, pérennité Lecture préalable : Marie-Chantal Anctil, Michel Legendre, Tristan Müller, Dominique Mallet, Kathleen Brosseau et Louise Renaud, <i>Recueil de règles de numérisation</i> , Montréal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014, 56 pages. https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2426216 Exercice : numérisation, description et transcription d'un document textuel
Semaine du 29 janvier	31 janvier. Carnaval. Pas de cours
Semaine du 5 février	7 février. Montréal sous le régime militaire Institutions et société : paroisse, milice, justice Lecture préalable : Fyson, Donald. « La paroisse et l'administration étatique sous le Régime britannique (1764-1840) » dans Serge Courville et Normand Séguin (dir.), <i>La paroisse</i> , Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001 [https://atlas.cieq.ca/la-paroisse/la-paroisse-et-l-administration-etatique-sous-le-regime-britannique-1764-1840.pdf] Exercice : mise en tableau et analyse générale du dénombrement des miliciens

Semaine du 12 février	<p>14 février. Connaître et maîtriser le territoire</p> <p>La carte dite de Murray, outil impérial et militaire Lecture préalable : Claude Boudreau, <i>La cartographie au Québec, 1760-1840</i>, Sainte-Foy, PUL, 1994, p.17-41, 177-181 ; Isabelle Charron, « L'acquisition des connaissances géographiques par les Britanniques au cours de la guerre de Sept Ans : seconde partie : le territoire, d'après le projet de Murray », <i>Cap-aux-Diamants</i>, no 132, hiver 2018, 33-34. Exercice : localiser les paroisses, les villages, les côtes, les rues ; regrouper les individus par localité</p>
Semaine du 19 février	<p>21 février. La mise en forme d'une carte</p> <p>Règles de mise en page pour rendre lisible Lecture préalable : Nicolas Lambert et Christine Zanin, <i>Manuel de cartographie. Principes, méthodes, applications</i>. Paris, Armand Colin, 2016, p. 159-178. Exercice : créer une carte</p>
Semaine du 26 février	<p>28 février. La population montréalaise et son milieu</p> <p>Évolution de Montréal au XVIII^e siècle Lecture préalable : Phyllis Lambert et Alan M. Stewart, dir. <i>Montréal, ville fortifiée au XVIII^e siècle</i>. Montréal, Centre Canadien d'Architecture, 1992, p. 31-65. Préparation à l'examen. Exercice : créer une ligne du temps : Montréal sous le régime militaire</p>
Semaine du 4 mars	Semaine de relâche
Semaine du 11 mars	<p>13 mars. Examen</p> <p>En classe. 3 heures</p>
Semaine du 18 mars	<p>20 mars. L'exposition virtuelle avec Omeka</p> <p>Plateforme, standards, contenus, métadonnées Lecture préalable : Limonade & Co., « Formation Omeka. Créer sa première bibliothèque virtuelle », 2016 Exercice : créer un compte, ajouter du contenu</p>
Semaine du 25 mars	<p>27 mars. Personnages illustres et illustres inconnus</p> <p>Les ressources pour découvrir les gens : dictionnaires, listes, lignées Lecture préalable : Christophe Charle, « La prosopographie ou biographie collective. Bilan et perspectives », Document de travail, s.l., s.d. Exercice : la fiche individuelle et la base de données</p>
Semaine du 1^{er} avril	<p>3 avril. Illustrer son propos</p> <p>La recherche iconographique, la propriété intellectuelle et les métadonnées Lecture préalable : Esther Ste-Croix, « Boîte à outils destinée aux chercheurs de documents iconographiques », travail de recherche réalisé à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI), Université de Montréal, 2014. Exercice : choisir et ajouter des images</p>
<p>Période d'évaluation des enseignements : du 17 mars au 6 avril 2024</p> <p>N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/</p>	
Semaine du 8 avril	<p>10 avril. Travail en laboratoire pour enrichir l'exposition</p> <p>Exercice : ajout de textes d'introduction (Montréal, régime militaire, dénombrement, carte dite de Murray,...)</p>

<p>Semaine du 15 avril</p>	<p>17 avril. Raconter une histoire À la jonction de l’histoire-problème et de l’histoire-récit Lecture préalable : Serge Bouchardon, « Du récit hypertextuel au récit interactif », <i>Revue de la BNF</i>, vol. 42, n° 3, 2012 p. 13-20. DOI : https://doi.org/10.3917/rbnf.042.0013 ; Mario Robert, « Le parcours d'une famille émigrante belge : les Meese (1858-1913) », <i>Trois siècles de migrations francophones</i>, 2021-2023, https://voyageur.mtu.edu/portal/home/item.html?id=15a0345096be4926868521e3d21ba338 Exercice : documents de présentation, mise en forme</p>
<p>Semaine du 22 avril</p>	<p>24 avril. Présentations orales et remise de la contribution à l’exposition virtuelle</p>

MÉTHODOLOGIE

Cette introduction aux humanités numériques a pour objectif de présenter les concepts et les méthodes de base. La séquence permet de découvrir la source principale qui sera utilisée et son contexte, de s’initier aux principes de numérisation, de localiser les lieux, et de structurer l’information dans une perspective de mise en récit illustré. L’objectif final est de réaliser une exposition virtuelle consacrée au rôle d’imposition des particuliers de Montréal en 1762 visant à financer les travaux sur les fortifications de la ville. Chaque étape ajoute une pièce d’assemblage au casse-tête final, d’où l’importance de compléter chaque exercice.

Archives nationales à Montréal, Fonds Conseil militaire de Saint-Sulpice, 20 février 1762-20 août 1763, Cote : TL281

Les séances comprendront ainsi des présentations magistrales, des discussions et des exercices.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Recueil de textes disponible chez Photadme.

Documents déposés sur Moodle.

ÉVALUATION

Exercices (8 x 5%)	40% (huit meilleures notes des exercices soumis)
Examen	30%
Contribution à l’exposition	30%

Pour la remise des évaluations de manière électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s’assurer qu’ils ou elles téléversent le bon fichier.

Considérations sur l’évaluation :

Maîtrise des lectures discutées en classe ; impact des questions et des commentaires ; niveau d’analyse et de synthèse des comptes rendus.

Le professeur peut retrancher jusqu’à 10% de la note des travaux oraux et écrits pour la qualité de la langue, élément indispensable à la communication des idées.

Les étudiants et étudiantes pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographies à l’adresse suivante :

<https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudes/documents-officiels#acc-16704-1961>

RETARD

Les retards non motivés dans la remise des travaux entraînent une perte cumulative de 5% de la note par jour de retard. Après 10 jours de retard, les travaux ne seront plus acceptés puisqu’il y a échec.

DESCRIPTION SOMMAIRE DES TRAVAUX

1. Exercices hebdomadaires

- Nature
 - Exercices réalisés en classe et à remettre sur Moodle ou toute autre plateforme prescrite dans les consignes.
- Objectif
 - Découvrir ou apprivoiser un logiciel
 - Apprendre les compétences requises pour réaliser l'exposition en ligne
- Contenu
 - Varie selon le logiciel et les activités
- Évaluation
 - Varie selon les exercices. Pour obtenir 5/5, le fichier remis doit correspondre à toutes les exigences décrites dans les consignes

2. Examen (3 heures)

- Nature
 - Examen en classe, en partie sur Moodle, en partie sur cahier d'examen, en partie sur une application cartographique
- Objectif
 - Démontrer sa compréhension des humanités numériques
 - Démontrer ses connaissances de l'histoire du régime militaire
 - Démontrer sa maîtrise d'un logiciel de création de carte
- Structure
 - Questions à choix multiple
 - Questions à développement
 - Outil de création d'une carte
- Évaluation
 - Maîtrise des contenus, qualité de la langue, démonstration des compétences.

3. Contribution à l'exposition virtuelle

- Nature
 - Présenter des éléments de l'histoire du régime militaire à travers une exposition virtuelle
- Objectif
 - Contribuer du contenu à une exposition virtuelle
- Contenu
 - Données numériques, textes, images, cartes
- Évaluation
 - Qualité des textes, des métadonnées

Des descriptions plus détaillées accompagneront chaque exercice.

Un atelier de préparation à l'examen aura lieu le 28 février.

MESURES D'ACCOMMODEMENT POUR LES EXAMENS (SI REQUIS) :

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : prog.integration@USherbrooke.ca

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle- Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#) et à participer au Quiz antiplagiat : [Antiplagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie est disponible sur Zotero et comprend trois blocs.

1. Régime militaire

2. Histoire sociale, culturelle et économique de la population canadienne

3. Humanités numériques

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
- b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
- c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
- d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
- e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
- f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;

[...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
